

TOURNOI DU PAYS DU COGLAIS

le 22 Novembre 2009

POUSSINS: RDV A 8H30

. Accueil des joueurs dans la salle de St Brice en Coglès pour les Benjamins.

CADETS : RDV A 8H30

. Accueil des joueurs dans la salle de St Etienne en Coglès pour les Poussins

Salles

St Brice en Coglès
St Etienne en Coglès

Organisateurs :

Bosger Laurent 06 80 84 24 78
Jean-Mickael Pelé 06 03 05 89 58

REGLEMENT DU TOURNOI :

Le tournoi jeune du BCPF St Etienne en Coglès est autorisé sous le numéro :

1. Le tournoi jeune du BCPF St Etienne en Coglès se déroulera selon les règles de la FFBA et selon le règlement ci-dessous.
2. Les juges arbitres sont Laurent Bosger pour St Brice et Jean-Mickael Pelé pour St Etienne
3. Les décisions du juge arbitre et des organisateurs sont sans appel
4. Tout joueur ou joueuse devra être en mesure de présenter sa licence le jour du tournoi ou à défaut remettre le jour de l'inscription une déclaration sur l'honneur signée du président du club
5. Tous les matchs se disputeront en 2 sets gagnants de 21 points Tout joueur ou joueuse non présent sur le terrain désigné 5 mn après l'appel de son match sera déclaré forfait.
6. Tout joueur ou joueuse s'absentant de la salle doit le signaler au juge arbitre
7. Les terrains ne sont accessibles qu'aux joueurs et joueuses appelés ainsi qu'aux arbitres
8. Un joueur ne peut quitter le terrain en cours de match, sauf entre le deuxième et le troisième set
9. Le joueur gagnant un match de poule arbitre le match suivant sur son terrain ; dans le tableau final c'est le perdant qui arbitre
10. Dans la mesure du possible, dans chaque salle un terrain est réservé à l'échauffement. Les joueurs sont appelés 5 minutes avant leur match sur le terrain d'échauffement. A l'appel de leur match, ils démarrent directement sur le terrain définitif.
11. Si le terrain d'échauffement n'est pas disponible, les joueurs doivent commencer leur match 3 minutes après l'appel sur leur terrain.
12. Tout volant touchant un obstacle situé au dessus du terrain sera compté faute sauf au service où le joueur pourra resservir une nouvelle fois
13. Les volants sont à la charge de l'organisateur
14. Tout joueur inscrit ne se présentant pas et n'ayant pas prévenu le club organisateur au plus tard le samedi sera forfait
15. Tout joueur forfait aura 5 jours pour se justifier auprès du Codep (certificat médical)
16. En cas de forfait non justifié, les droits d'engagement restent acquis à l'organisateur
17. En cas de forfait non justifié le joueur sera exclu du prochain tournoi
18. Il est interdit de fumer dans les salles et dans les halls d'accueil
19. Toute personne s'inscrivant au tournoi adhère au présent règlement
20. Le présent règlement sera affiché sur le lieu de la compétition

Rappel de certaines règles du CODEP :

Les têtes de séries sont déterminées par le classement CPPP : 2 têtes pour un tableau de 15 joueurs ou moins, 4 têtes pour un tableau de 16 joueurs à 31 joueurs, 8 têtes au-delà.

S'il y a moins de 4 joueurs classés dans une catégorie, ceux-ci seront intégrés dans le tableau espoir

Si dans un tableau il y a 2 sortants par poule, l'ordre des matchs de poule pourra être pré-fixé.